

Montréal, le 24 mars 2021

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Joelle Cardinal
Affaires juridiques
Hydro-Québec
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

M^e Pierre Grenier
Dentons
1, Place Ville-Marie
Bureau 3900
Montréal (Québec) H3B 4M7

**Objet : Demande d'adoption de normes de fiabilité
Dossier de la Régie : R-4001-2017 Phase 2**

Chère consœur, cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) vous informe, par la présente, qu'elle retire du dossier mentionné en objet les documents suivants, lesquels ont été déposés au SDÉ en lien avec la séance de travail tenue le 27 mars 2018 :

Pièce B-0070	Lettre du Coordonnateur déposant sous pli confidentiel des informations préalables à la séance de travail du 27 mars 2018
Pièce B-0072	Informations préalables à la séance de travail du 27 mars 2018 (sous pli confidentiel) ou pièce HQCF-6, Document 1
Pièce C-RTA-0010	Lettre de RTA déposant sous pli confidentiel des documents préalables à la séance de travail du 27 mars 2018
Pièce C-RTA-0011	Figure décrivant le réseau de RTA et identifiant les éléments à la source des écoulements parallèles, sous pli confidentiel
Pièce C-RTA-0012	Document décrivant les caractéristiques des éléments (sous pli confidentiel)

Il s'agit de documents qui n'auraient pas dû être déposés au SDÉ, puisque les propos et documents échangés en séance de travail ne font pas partie de la preuve au dossier.

Veillez agréer, chère consœur, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Véronique Dubois

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/vd